N°9 - juillet 2022
Regardez la version en ligne.

LA LETTRE DES NAPPES PROFONDES DE GIRONDE

Editorial

Célia MONSEIGNE
Présidente du SMEGREG

Relever ensemble le défi

300 000 habitants de plus en Gironde depuis 2003, année de l'approbation de la première version du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des Nappes profondes de Gironde. 23% d'habitants en plus tout en stabilisant les volumes prélevés dans le milieu naturel pour l'alimentation en eau potable : c'est un des bons résultats de la politique prioritaire d'économie d'eau voulue par le SAGE.

Mais en 2020, les volumes prélevés à l'échelle départementale pour l'alimentation en eau potable ont dépassé pour la première fois le maximum enregistré en 2003. Effet de la pandémie, qui on le sait a généré des consommations domestiques plus importantes ? Nouvelle relation entre la croissance démographique et la demande en eau potable ? L'avenir nous le dira.

Quoi qu'il en soit, constatant cette augmentation des volumes prélevés pour l'eau potable, les élus du SMEGREG ont décidé de renforcer les moyens dédiés à la sensibilisation à la valeur patrimoniale de nos nappes profondes et à la promotion des économies d'eau. L'objectif est clair, remobiliser tous les girondins, habitants, collectivités, acteurs de la vie économique pour relever le défi de l'optimisation des usages de l'eau.

Feuille de route 2022-2027

Pour s'inscrire dans la stratégie de gestion de la ressource en eau du Comité de bassin Adour Garonne, l'EPTB des nappes profondes de Gironde a soumis sa propre feuille de route : 24 actions qui

confirment sa mobilisation et sa capacité à contribuer à la gestion quantitative de la ressource en eau dans le bassin Adour Garonne.

En savoir plus

Quelque part en Gironde … Aillas

Recherche de ressources nouvelles

Sécuriser son approvisionnement en eau potable et substituer ses prélèvements dans la nappe déficitaire de l'Eocène, tels sont les objectifs de la recherche par forage mise en œuvre par le SMEGREG pour le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Bassanne-Dropt-Garonne. Le point sur les recherches…

En savoir plus

3 questions à Alain DUPUY -

Professeur d'hydrogéologie, Directeur de l'ENSEGID

Question n° 1 : Une partie du territoire national se préoccupe pour son alimentation en eau potable du fait de la recharge hivernale des nappes plus faible que la normale. Les girondins devraient-ils s'inquiéter ?

Non, les Girondins n'ont pas à s'inquiéter outre mesure de leur approvisionnement en eau potable. Et ce pour une bonne raison, les ressources exploitées pour l'AEP sont issues à 97% d'eau souterraine et à plus de 75% de nappes captives profondes qui sont présentes dans le sous-sol du territoire girondin.

Question n° 2 : Ces nappes profondes, captives à grande inertie, sont donc peu influencées par les sécheresses ?

En effet, ces nappes ont un cycle de fonctionnement partiellement déconnecté du cycle hydrologique annuel. Leur cycle de recharge est beaucoup plus long que celui des nappes libres de surface dont le remplissage dépend des recharges hivernales et des étiages estivaux. En revanche, dans la mesure où ils ne sont pas limités par un étiage annuel, les prélèvements dans ces nappes à grande inertie doivent être pilotés afin de garantir une exploitation durable.

Question n° 3 : Ces nappes sont donc plus sensibles à nos prélèvements qu'aux aléas météorologiques. Mais qu'en est-il du changement climatique ?

Le changement climatique induira des effets à moyen terme sur le fonctionnement de ces nappes captives à grande inertie. Ce déphasage dans les effets est un avantage important en termes de gestion. Mais la durée des effets du changement sera beaucoup plus importante que pour les nappes libres. Ce dernier point doit impérativement être pris en considération dans les politiques de gestion de ces nappes captives à grande inertie.

Mieux connaître les usages de l'eau dans la maison, un objectif partagé avec d'autres territoires

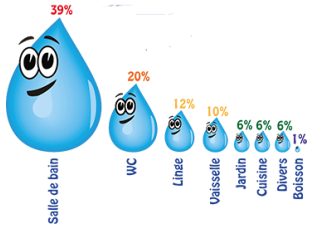

Le SMEGREG et la Collectivité Eau du Bassin Rennais, forts de leur expérience dans le domaine des économies d'eau, ont décidé de construire un projet collectif de recherche sur la connaissance des consommations domestiques de l'eau. Avis aux collectivités volontaires !

En savoir plus

Transférer de l'eau ou …des bouts de papier

La Gironde doit choisir.
Comment réduire à la fois les prélèvements dans les ressources déficitaires et permettre aux services d'eau potable n'ayant que ces ressources pour

s’approvisionner de faire face à l'augmentation de la demande ? Les acteurs de la gestion des nappes profondes vont devoir faire un choix : le transfert d’eau ou le transfert d'autorisations de prélèvement.

En savoir plus

L'eau des nappes profondes pour l'activité économique

Un label "économie d’eau" pour la filière béton

Notre département compte une quarantaine de centrales de production de béton prêt à l'emploi et la question de la pression exercée sur les nappes profondes par cette activité a été posée par la CLE. Résultat de l'étude réalisée pour y répondre : de l'ordre de 300 000 m^3 d'eau utilisés chaque année, dont une faible proportion issue des nappes profondes, une pratique du recyclage déjà répandue et la création d’un label propre à ce secteur.

En savoir plus

Tous droits réservés, SMEGREG
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos nouvelles, désabonnez vous

La lettre d'information des Nappes profondes de Gironde présente l'actualité de la CLE, du SAGE et de l'EPTB des Nappes profondes de Gironde. Elle traite de la réglementation, de la mise en œuvre du SAGE, des initiatives locales, des techniques mobilisables, des résultats obtenus, ...

En vous abonnant, vous acceptez que vos données soient utilisées par le SMEGREG pour vous faire parvenir cette lettre d'information. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données du SMEGREG par voie électronique à l'adresse suivante : ***contact@smegreg.org***